

### DISCOURS DES VŒUX DU MAIRE DU 24 JANVIER 2020



Madame la Ministre, Chère Jacqueline,  
Monsieur le Vice-Président du Conseil  
Départemental, Cher Pascal,  
Monsieur le Président de la Communauté de  
Communes de la Sologne des Rivières, Cher Olivier,  
Mesdames et Messieurs,

Jacqueline, nous sommes, je suis honoré de ta présence ministérielle.

Voici donc la dernière cérémonie des vœux de la mandature. Elle marque la fin d'une aventure de 37 années.

37 années d'enthousiasme, de joie, de réussite, entrecoupées de désillusion, de regrets et d'échecs.

Je voudrais d'abord adresser des remerciements aux personnes qui m'ont entouré et soutenu pendant cette longue période :

- Mon épouse, Mylène, qui a supporté mes absences et qui a eu double travail au sein de la famille. Elle a imaginé, dessiné, végétalisé et fleuri Pierrefitte pour en faire un village-jardin de renommée nationale. Pierrefitte fut et est une référence avec ses 4 fleurs. Sans elle, Pierrefitte n'aurait pas cette renommée. Elle fut d'ailleurs récompensée par le prix National du Jardinier.
- Nathalie, la fidélité et la compétence même, gardez-la longtemps.
- Sabrina, son dynamisme n'a d'égal que sa gentillesse et son sérieux. Avec ces 2 piliers au secrétariat, le suivi administratif de notre commune, quoi qu'il arrive, est assuré.
- Tout le personnel technique qui a la tâche ingrate et souvent incomprise de travailler sous la surveillance de 900 paires d'yeux. Dominique et Jean-Marie partent, Cyril reste et Laëtitia arrive, Nadège revient. Voilà une équipe jeune en ordre de marche pour les années à venir.

Nous avons soutenu autant que nous avons pu les associations. Elles sont le moteur de notre village. Merci à tous les membres et divers présidents pour leur engagement. Une mention particulière à Michel Amiot, véritable homme-orchestre de l'animation pierrefittoise.

Je suis particulièrement fier d'avoir participé à la création des Musicalies. Elle est une des marques de notre village. C'est un formidable creuset de culture populaire mais aussi un vecteur publicitaire indispensable pour Pierrefitte. Gardez-les, participez à leur évolution. Tous leurs responsables sont des gens de grande qualité.

Merci aux commerçants, aux artisans, aux Alicourts, au Bouchot, au domaine des Genêts, ce sont les forces vives de Pierrefitte. Tous contribuent à notre label « Commune touristique ».

Merci aux différents conseillers municipaux qui, depuis 1989, m'ont soutenu dans les projets et qui ont partagé avec moi la même vision de Pierrefitte. En particulier les 1ers Adjoints, Raymond Haricot, Guy L'Huillier et Bernadette Courrioux qui m'ont toujours accompagné avec leur compétence et leur sens du travail en commun.

Ensemble, nous avons réalisé la rénovation du centre-bourg récompensé par le Prix National remis en grande pompe au Sénat par le Président Monory, la rénovation des rues, la mise en souterrain des réseaux, l'acquisition de la grande prairie et sa transformation en espace naturel sensible, la rénovation de la salle des fêtes, la station d'épuration novatrice avec ses roseaux, la modernisation du forage, la création du 1<sup>er</sup> centre de secours de la départementalisation, les ateliers municipaux dans une friche industrielle dont l'avenir était préoccupant et certainement négatif pour notre bourg.

Sur les conseils de Mylène, nous avons été novateurs dans la conception entière du fleurissement, en mettant à l'honneur les arbustes et les vivaces dans les zones à zéro pesticide.

Alors que l'on commence enfin à prendre en compte la protection de la nature, voilà bien longtemps que nous en avons jeté les premières bases à Pierrefitte.

L'étude patrimoniale du réseau d'eau est terminée, celle de l'assainissement est en cours, les bases d'une connexion avec Souesmes sont jetées. L'avenir dans ce domaine est donc assuré.

Que dire des services à la personne avec le portage des repas à domicile, de l'accueil de la petite enfance dans le presbytère qui menaçait ruine, dans la rénovation des maisons communales et surtout dans l'installation pérenne d'un médecin apprécié de tous alors que chaque ville, gros bourg et village se désolent de la désertification médicale et sont dans l'incapacité d'assurer le suivi médical de leurs administrés...

Nous avons été les premiers à équiper chaque classe d'un matériel informatique performant et d'un tableau numérique.

Bref, tout cela pour dire que si nous n'avons pas tout réussi, nous n'avons pas tout raté non plus.

Dans un contexte financier difficile et malgré les coupes drastiques de l'État, les taux d'imposition, les annuités d'emprunt sont très inférieurs à la moyenne départementale et nationale. Nous n'avons jamais eu recours à une ligne de trésorerie.

Aujourd'hui nous laissons une commune non endettée avec une haute capacité d'investissement et une trésorerie importante. C'est tant mieux pour mes successeurs.

Au mois de mars, vous allez élire un nouveau conseil d'où sera issu un nouveau maire.

Votez, votez, ces élections, pour votre vie quotidienne, sont plus importantes que l'élection présidentielle. Votre choix déterminera de quelle façon vous serez représenté, au sein des intercommunalités, quelle influence aura Pierrefitte au sein des syndicats et quelle image vos élus donneront à l'extérieur de votre bourg. Nous avons toujours été moteur dans ces diverses instances, à l'Association des Maires, au Pays de Grande Sologne, à la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières.

Nous avons même eu l'idée et fait émerger avec grande difficulté la marque « Sologne ». Aujourd'hui, elle est un atout majeur de notre territoire. Pascal Bioulac met toute son énergie pour la faire vivre avec le Département et la Région.

Je veux dire enfin qu'être maire, adjoint ou conseiller, ce n'est pas simplement un travail interne mais c'est aussi un vaste travail relationnel avec tous les grands élus, la Région, la Préfecture et être capable d'imposer la belle présence de notre village et de travailler à sa reconnaissance.

Faites en sorte que Pierrefitte soit toujours le village préféré des Solognots.

Je ne peux terminer ce long parcours avec vous, sans émotion. Jeunes instituteurs, nous étions arrivés pour 1 an en 1970. Nous avons mis 50 ans à partir. Là où nous serons, là où nous irons, notre village sera toujours Pierrefitte.

Bonne année à tous, vous serez toujours dans nos cœurs.

*Jacques LAURE*

## Séance du 27 janvier 2020

### L'essentiel du Conseil Municipal du 27 janvier 2020

(compte-rendu complet visible à la Mairie et sur le site [www.pierrefitte-sur-sauldre.fr](http://www.pierrefitte-sur-sauldre.fr))

#### Monsieur le Maire présente le **rapport sur le choix du mode de gestion des services d'eau potable et d'assainissement collectif**.

La concession par délégation des services publics dans le cadre d'un contrat d'affermage se justifie par rapport à la gestion actuelle en régie par les services de la commune par :

- L'absence de personnel dédié aux métiers techniques comme l'entretien et le suivi des réseaux, les dépannages, le suivi des chantiers, les relèves de compteurs, ... suite aux départs en retraite des 2 agents d'exploitation actuellement en place. La difficulté en régie d'assurer un service 7 jours sur 7, 24 h sur 24 pour garantir la continuité du service public aux usagers,
- La prise en charge de l'ensemble des compétences Eau Potable et Assainissement Collectif évoquées précédemment par une entreprise spécialisée (suppression des prestations de service actuelles),
- La mise en place d'un contrat de concession pour ces deux services ne génère pas d'impact financier significatif sur les factures des usagers (cf : conclusions du rapport d'étude).

Le Conseil Municipal :

- Vu toutes les dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le rapport sur le choix du mode de gestion annexé et présenté en séance contenant les caractéristiques principales des prestations que doit assurer le délégataire,
- Après avoir pris connaissance du rapport qui montre que le recours à une concession par délégation des services publics pour l'exploitation des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif apparaît comme étant le mode de gestion le mieux adapté pour la Commune de Pierrefitte sur Sauldre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1. D'adopter le principe du recours à une procédure de concession par délégation des services publics pour l'exploitation de ses services publics d'eau potable et d'assainissement collectif,
2. D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la publicité, au recueil des candidatures et des offres et à la négociation de celles-ci.

Afin de mener la procédure de principe de recours à une concession par délégation pour **la gestion des services d'eau potable et d'assainissement collectif**, les personnes suivantes ont été élues pour participer à la commission dite « SAPIN » : Madame COURRIOUX, Madame TURUNEN, Monsieur SIMON, Monsieur AMIOT, Monsieur LAIGNEAU.

Le Conseil Municipal approuve le **schéma de distribution d'eau potable issu de l'étude patrimoniale du service d'eau potable**. Il délimite les parcelles desservies par le réseau de distribution dans une zone limite de 100 m depuis le réseau d'eau potable existant.

## ÉTAT CIVIL

### Bienvenue à

Lou-Anne POZZI

02 avril 2020



### Ils nous ont quittés

Alice POLE née WOODS

17 janvier 2020

97 ans

Christophe CORDEIRO

20 février 2020

31 ans

Bernard SOUDANT

19 mars 2020

88 ans

Germaine POUPAT née BESANÇON

1<sup>er</sup> avril 2020

100 ans

### Bacs ordures ménagères et tri sélectif

Nous vous rappelons que **les bacs** marrons et jaunes, après le passage du SMICTOM, **doivent être rentrés** et non laissés sur les trottoirs.

### Réouverture de la bibliothèque

**Réouverture mercredi 17 juin. Attention ! Nouveaux horaires :**

mercredi 10h-11h30 / vendredi 17h30-18h30 / samedi 10h-12h.

Apportez tous les livres, cd, dvd, presse, que vous avez encore chez vous.

Les gestes barrières devront être respectés. Masque obligatoire.

### Distribution gratuite de masques en tissu lavables et réutilisables à la population

Suite à la distribution de masques qui a eu lieu les 02 et 04 juin derniers à la salle des fêtes (publicité faite sur le site Internet de la commune, sur la page Facebook, sur Panneau Pocket, chez les commerçants Pierrefittois et par le biais de la Nouvelle République), **certaines Pierrefittois n'ont pas encore récupéré leurs masques.**

Nous vous invitons à **prendre contact par téléphone avec le secrétariat de mairie** au 02 54 88 63 23 afin de fixer un rdv **pour venir les récupérer.**

***Covid-19 :** la Municipalité souhaite remercier l'ensemble des commerçants-artisans de Pierrefitte ainsi que le personnel communal pour leur implication dans cette période compliquée. N'oublions pas les aides à domicile, l'entraide entre voisins, familles, amis... Merci aussi au groupe de bénévoles qui a conçu environ 250 masques en tissu pour la population Pierrefittoise.*

*Un grand merci au Conseil Départemental pour la distribution de vitres de protection en plexiglass pour les commerçants et le secrétariat de mairie, le don de 50 plantes en pots pour fleurir la commune et surtout pour faire travailler les horticulteurs du département, et pour les masques offerts aux Loir-et-Chériens. Merci également à l'Association des Maires et à la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières pour la proposition de commandes groupées pour l'achat de masques chirurgicaux et tissu et de gel hydroalcoolique.*

## ÉLECTIONS MUNICIPALES – 2<sup>nd</sup> tour le dimanche 28 juin 2020

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h, à la salle des fêtes.

Les règles sanitaires déjà mises en place au 1<sup>er</sup> tour seront toujours à respecter pour ce 2<sup>nd</sup> tour :

- Respecter le marquage au sol (distanciation d'1 mètre entre chaque votant),
- Passer 1 par 1 dans l'espace « isoloir »,
- Présenter votre **carte d'électeur** (ou pièce d'identité) aux assesseurs, mettre le bulletin dans l'urne et signer avec **votre propre stylo (couleur noire de préférence).**

Une règle sera à ajouter :

- Vous présenter **obligatoirement** masqué(e).